

AG ADT 56

Lundi 27 septembre 2021

Intervention de Fabrice Loher

Maire de Lorient, Président de Lorient Agglomération

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les présidents de communauté de communes et
d'agglomérations,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président de l'Agence Départementale du tourisme,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'office de tourisme,
Madame la Présidente de la Sellor,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises et acteurs économiques du
secteur du tourisme,
Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, ici à Lorient, à la Cité de la Voile Eric Tabarly, pour cette assemblée générale de l'Agence Départementale du Tourisme.

Lorient-La base est devenue, au fil des ans, un lieu incontournable du nautisme et de la course au large. Un écosystème dynamique désormais reconnu comme la « sailing valley ». C'est dire le chemin parcouru depuis 25 ans ! C'est également un lieu ouvert à tous, habitants et visiteurs, où se mêle l'histoire d'hier

et la culture d'aujourd'hui, car vous pouvez visiter par exemple le musée du sous-marin Flore mais également écouter un concert de musique actuelle ou découvrir l'histoire de la course au large ici à la cité de la voile.

Mes Chers Amis, la crise sanitaire évolue enfin favorablement. Cela nous permet d'envisager le proche avenir avec optimisme, à condition de pouvoir répondre aux enjeux collectifs auxquels nous allons devoir faire face. Car si d'un point de vue touristique, la Bretagne et le Morbihan ont moins souffert que d'autres régions et départements de France, nous savons que cette crise sanitaire a des conséquences sur les attentes des clientèles touristiques et sur les modes de consommation en général ; mais nous ne savons pas encore si ces transformations sont durables et comment nous allons pouvoir y répondre.

Pour ce qui nous concerne à Lorient Agglomération, **je voudrais vous faire part d'une première conviction forte.**

Cette forte conviction, c'est que sur notre territoire, le développement de l'économie touristique devient une des clés de notre prospérité économique. Si cette conviction est intégrée depuis longtemps dans certaines communes du département, elle est sans doute moins naturelle sur notre territoire. Les efforts de Lorient Bretagne Sud Tourisme pour construire une stratégie touristique ambitieuse portent leurs fruits, tant en terme d'emplois que de parts dans la création de richesses au Pays de Lorient.

Mais nous le savons, avec tous les acteurs locaux, nous devons pouvoir faire mieux, tant notre territoire recèle de potentialités, pour porter un tourisme permettant de découvrir le Pays de Lorient bien au-delà de la seule saison estivale. Notre territoire est riche et recel de trésors qui vont bien au-delà de nos classiques - dont nous sommes fiers par ailleurs -, notamment nos exceptionnelles plages de sable blanc et notre non moins incontournable Festival Interceltique.

Nous ambitionnons un tourisme qui tire parti positivement de notre exceptionnel environnement maritime et naturel. Un tourisme durable et responsable. Un tourisme accepté parce qu'acceptable. Tel est le sens du schéma

de développement touristique que nous mettons sur les rails à Lorient Agglomération avec Lorient Bretagne Sud Tourisme, les acteurs économiques et avec le soutien technique de l'agence départementale du tourisme. Nous en attendons une stratégie qui nous fasse véritablement « changer de dimension » dans l'appréhension de l'économie touristique sur notre territoire.

Nous serons au rendez-vous de cette ambition si nous remplissons quelques conditions indispensables.

La première condition est de faire face aux besoins en emplois de nos entreprises de tourisme au sens large.

Nous savons les grandes difficultés de recrutement dans un nombre croissant de secteurs d'activité. Dans le même temps, nous constatons la persistance de taux de chômage élevés, ici même à Lorient, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes ! Rapprocher l'offre de la demande d'emplois est donc un enjeu crucial. Cela nécessite un effort de formation encore plus ciblé et plus exigeant, tout en réfléchissant à l'amélioration des conditions de travail et à la hausse du niveau des salaires. C'est particulièrement vrai pour l'économie du tourisme et les emplois de service de manière générale, particulièrement impactés par le caractère très saisonnier de beaucoup des emplois à pourvoir.

La deuxième condition, c'est notamment que les personnes occupant les emplois dont vous avez besoin puissent trouver à se loger. Et nous voyons bien que ces difficultés sont également de plus en plus criantes, notamment pour les saisonniers. Nous devons agir ensemble sur ces questions et je vous annonce que je vais faire engager la réflexion, au sein de Lorient Agglomération, et avec le concours des professionnels, pour apporter des solutions de court et moyen terme à ce qui constitue un « goulet d'étranglement » pour notre économie touristique.

La troisième condition concerne la mise à niveau des moyens de desserte de notre territoire. Si la desserte TGV comporte des possibilités de développement encore non négligeables, il n'en va pas de même de la desserte routière. La saturation de plus en plus visible de la RN 165 est un frein pour

l'économie du territoire, elle l'est singulièrement pour toute l'économie touristique. J'appelle, avec l'Etat et le Département, à un travail concerté pour engager les investissements nécessaires, sur l'infrastructure elle-même comme sur les modalités alternatives. C'est un enjeu fondamental ! A ce titre, le maintien d'un trafic aérien au départ du Morbihan est essentiel : si nous pouvons nous féliciter de la désignation récente d'un nouveau concessionnaire de l'aéroport de Lorient, cela ne garantit pas la réouverture d'un Lorient/Lyon ou d'un Lorient/Paris, voire d'autres dessertes plus touristiques évoquées par le nouveau concessionnaire ; pour que tout ceci prenne corps, nous aurons besoin du soutien de l'Etat, de la Région comme des autres communautés de communes et d'agglomération morbihannaises ou sud finistériennes, directement concernées par le retour de notre desserte aérienne. A l'aulne du classement à l'Unesco des mégalithes du Morbihan, cette desserte pourrait s'avérer stratégique face à la saturation de l'aéroport nantais. Ne négligeons pas les potentialités du cabotage aérien, tout comme d'ailleurs celui du cabotage maritime. C'est tout un éventail de solutions qui permettra de répondre à cette saturation des transports routiers dans notre département.

Enfin, je voudrais vous parler des deux contraintes que nous devons impérativement intégrer dans notre future stratégie de développement touristique.

La première est environnementale. Le développement de notre économie touristique devra être respectueuse de notre environnement ou ne sera pas.

Pour cela, notre futur schéma touristique doit trouver les points d'accord et d'équilibre entre la manière dont souhaitons que le territoire évolue, se développe et ce qu'attendent les visiteurs pour leurs séjours/vacances. Cet équilibre entre développement et préservation est une question bien difficile, exigeante même, comme le montrent les difficultés d'application de la loi Elan pour l'aménagement de notre littoral. Je pense à l'annulation d'un permis de construire à Kerpape-Ploemeur par la CAA de Nantes et des menaces convergentes sur un projet de thalassothérapie à Kerguelen-Larmor-Plage. Et la loi Climat et Résilience n'est pas là pour nous rassurer ...

Nous devons également être au rendez-vous de la reconquête de la qualité de l'eau, qui devient un impératif de sécurité sanitaire pour notre population. Quel défi pour des communes dont le chiffre de population augmente d'un facteur 2, 5 ou 10 au cours de la saison estivale ! Les investissements sur les réseaux d'assainissement qui ne sont pas visibles conditionnent pourtant l'attractivité de notre littoral et la qualité de nos eaux de baignade. Nous ne différerons pas ces investissements nécessaires pour lesquels, il nous faudra réfléchir à nos outils de financement et solliciter davantage le touriste visiteur ou le résident secondaire quand cela sera possible (par exemple, les droits de place en secteurs touristiques, stationnement notamment ou la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

La deuxième contrainte est sociale. Le tourisme sera une activité acceptée socialement si elle profite réellement à l'économie de nos territoires et ne conduit pas, a contrario, à fragiliser les conditions de vie de nos populations, notamment sur la zone littorale.

Comme je le disais en introduction, le département du Morbihan connaît une nouvelle attractivité liée à la perte d'attrait des métropoles. On le mesure avec l'arrivée nouvelle de métropolitains au pouvoir d'achat bien supérieur à nos populations. C'est évidemment une bonne nouvelle pour notre économie locale ! Mais la conséquence est aussi que cette attractivité contribue à tendre les marchés fonciers - +15% en moyenne dans l'ancien à Lorient en un an -, particulièrement sur la zone littorale, et le risque est grand de voir nos habitants de plus en plus exclus des marchés de primo accession ou de location dans nos villes. Cette perspective n'est évidemment pas acceptable.

A cet égard, les plateformes de location touristiques des non professionnels posent questions : elles sont un atout pour notre dynamique économique à condition que nous puissions réguler leur mode de fonctionnement afin qu'elles ne saturent pas le marché de l'habitat sur le territoire ! Enjeu crucial dont nous commençons à mesurer les effets à Lorient et qui va nous amener à mettre en œuvre des mesures de régulation prévues par la loi courant 2022.

A l'issue d'une saison touristique qui aura été sans doute « un bon cru », nous voyons bien que le développement souhaité de l'économie touristique nous pose des défis majeurs qu'il nous faut aborder de front. C'est le travail conjoint de l'Etat et des collectivités locales de définir les règles permettant de rendre compatible ce développement touristique avec les contraintes environnementales et sociétales. Et c'est votre travail de nous aider à les mettre en œuvre afin d'assurer l'avenir de nos territoires et de nos enfants.

Bonne assemblée générale,

Je vous remercie.